



Déclaration UNSA Education 64

CDEN du 14 novembre 2018

Il est rare que l'UNSA Education 64 boycotte un CDEN. Par l'absence de nos représentants, nous avons adressé deux signaux au gouvernement. En premier lieu, nous avons montré que **cette rentrée 2018 ne s'est pas déroulée dans de bonnes conditions pour les élèves, collégiens et lycéens de notre département.** Ces dernières se sont sensiblement dégradées par rapport à l'année précédente. En second lieu, **le budget 2019 qui a été annoncé, nous fait craindre le pire pour la rentrée prochaine.** L'UNSA Education alerte le ministère. Non, Monsieur le Ministre, l'école de la confiance ne se décrète pas, elle se construit.

Dans le 1^{er} degré, l'UNSA Education constate avec satisfaction que, contrairement aux prévisions ministérielles, le nombre d'élèves des écoles publiques du département est en augmentation de 125 élèves par rapport à la rentrée précédente. Néanmoins, avec les 3 postes supplémentaires de la dotation départementale, les 18 postes nécessaires au dédoublement des classes de CP des REP et les 6 postes qu'auraient nécessité les 125 élèves supplémentaires, **le déficit de moyens pour cette année 2018/2019 par rapport à l'année précédente s'élève à 21 postes.**

La dotation nationale annoncée au budget de l'Education Nationale pour le 1^{er} degré, nous fait craindre une carte scolaire 2019 encore plus tendue. 18 postes seront à nouveau nécessaires pour dédoubler les classes de CE1. La démographie scolaire du département des Pyrénées Atlantiques reste en augmentation et la ventilation rectorale des moyens devra en tenir compte.

Sur la scolarisation des TPS, nous nous inquiétons de la baisse importante du nombre d'élèves inscrits en ce début d'année, y compris dans les zones prioritaires.

Le taux de scolarisation reste faible dans les écoles publiques. La scolarité obligatoire à 3 ans qui est prévue à la rentrée 2019 ne doit pas faire oublier le besoin social de l'offre de scolarisation dès 2 ans qui existe aujourd'hui dans la quasi-totalité des secteurs de notre département qu'ils soient urbains ou ruraux. **Dans cette optique, l'UNSA Education souhaite que de nouveaux postes et de nouveaux projets de scolarisation des « moins de 3 ans » voient le jour à la rentrée 2019, projets en partenariat avec les collectivités locales.**

Dans notre département, **le phénomène d'évitement de la carte scolaire continue de peser lourd sur les effectifs des écoles publiques des communes « centres » au bénéfice des écoles privées.** Dans ces communes, les décisions municipales ont conduit

les parents d'élèves à inscrire leurs enfants dans les écoles privées pour pouvoir les scolariser dans une école de la commune où ces parents travaillent.

L'UNSA Education défend l'idée de cartes scolaires clairement définies, gage de mixité sociale, mais encore faut-il définir des critères justes : par exemple, les déplacements pendulaires domicile/travail ne sont pas pris en compte aujourd'hui. Il est temps que les élus engagent une réflexion à ce sujet dans le cadre intercommunal.

L'UNSA Education s'élève contre les fonds de soutien attribués aux écoles privées pour l'organisation des activités périscolaires, cette année dans le cadre du plan mercredi.

Alors que ces écoles n'ont jamais été contraintes par l'aménagement du temps scolaire et en ont même fait un produit d'appel, nous dénonçons une fois de plus ce détournement de l'argent public.

L'enseignement des langues régionales dans le cadre de l'enseignement public est pour l'UNSA Education une priorité. Le déficit d'enseignants en basque et en occitan a conduit cette année au recrutement de contractuels pour faire face aux besoins. Nous déplorons cet état de fait. Il est urgent que les collectivités locales, l'Education Nationale et l'Université mettent en place de nouveaux parcours de formation initiale et développent l'offre de formation continue en langue régionale.

Au sujet de la convention ruralité, l'UNSA Education, souscrit toujours aux objectifs définis afin que les nouveaux RPI créés demeurent à taille humaine. La création de nouveaux RPI marque le pas à cette rentrée 2018, avec seulement deux nouveaux RPI. Nous regrettons que dans certains territoires ruraux les municipalités n'investissent pas suffisamment et ne prévoient pas la scolarité à moyen terme dans leur territoire. Pourtant, les RPI qui ont été créés ces 3 dernières années ont en grande majorité augmenté leurs effectifs. Cela prouve que l'amélioration de la qualité de scolarisation emporte l'adhésion de tous : élèves, parents et municipalités.

L'UNSA Education estime que l'ouverture d'une réflexion sur **la prise en charge du handicap dans les dispositifs ULIS** du 1^{er} degré et du 2^d degré est devenue une impérieuse nécessité dans notre département. 21 des 33 dispositifs ULIS du 1^{er} degré public ont déjà atteint le maximum de leur capacité avec 12 élèves accueillis. 6 autres ULIS étaient à 11 élèves. Les effectifs des ULIS collège indiqués dans le document sont bien loin de la réalité : la quasi-totalité des ULIS collège comptent 13 élèves. Cela prouve non seulement que le nombre de structures s'avère insuffisant mais aussi qu'il faut se donner les moyens de l'inclusion en veillant à réduire les effectifs des classes de ces écoles et collèges.

Concernant les collèges et les lycées, la rentrée scolaire 2018 se traduit par un léger tassement des effectifs : baisse de 0.8%. Toutefois, cela ne se traduit pas par une amélioration des conditions d'enseignement puisque, notamment en collège, le nombre d'élèves par classe augmente principalement en 6^{ème} : de 24.76 élèves/classe à la rentrée 2017 à 25.51 élèves/classe à la rentrée 2018.

L'UNSA Education souhaite comme l'an dernier attirer l'attention sur les collèges REP du département car, une fois encore, on constate malheureusement des effectifs supérieurs à 25 élèves par classe. Les collèges de Mourenx et de Jeanne d'Albret à Pau ont 3 niveaux sur 4 qui dépassent ce seuil. Notre président de la République parle du « retour de l'école » dans les quartiers populaires, l'UNSA Education demande une vraie prise en compte de ces établissements avec, comme pour le 1^{ier} degré, un allègement des effectifs par classe.

L'UNSA Education attire aussi l'attention sur les UPE2A. La progression du nombre d'élèves est très importante + 30%. C'est sur le collège Jeanne d'Albret à Pau que l'augmentation est la plus importante. **L'UNSA Education souhaite qu'une enquête sur l'ensemble des secteurs de collège du département soit réalisée pour connaître le nombre d'élèves non francophones et la prise en charge qui est effectuée.**

La rentrée prochaine sera marquée pour le second degré par la suppression de 2600 postes. Cette décision n'augure pas :

- d'une mise en route sereine des réformes des lycées voulues par Monsieur le Ministre de L'Education Nationale ;
- d'une politique volontariste de lutte contre le harcèlement scolaire ;
- de la protection de l'école contre les violences scolaires.

La rentrée 2019 s'annonce très difficile dans le 2nd degré qui connaîtra en plus une hausse très importante de ses effectifs : 38 000 élèves en collège et 8 000 en lycée. Il faudra s'attendre à des classes dépassant les 35 élèves en lycée et 30 en collège. A cela, le ministère veut augmenter le nombre d'heures supplémentaires obligatoires. Alourdissement de la charge de travail : c'est bien la dégradation « en marche » qui nous attend l'an prochain.

Nous ne pouvons terminer cette déclaration sans parler de nos collègues administratifs. Que ce soit dans les établissements scolaires, dans les inspections académiques ou dans les rectorats, leur travail est essentiel pour le bon fonctionnement de notre système éducatif. **400 suppressions d'emplois auxquelles il faut rajouter le stress de la réorganisation territoriale auront des conséquences néfastes pour nos collègues mais aussi sur le service rendu malgré leur engagement et leur dévouement.**

Nous vous remercions pour votre attention.